

Prochain Conseil de Paris

Du lundi 2 au jeudi 5 juillet, Hôtel de Ville (4e)

Le Conseil de Paris se réunira lundi, mardi, mercredi et jeudi prochains. À cette occasion, la Maire de Paris fera un point d'étape sur la politique parisienne du Handicap.

Le Conseil de Paris de juillet comptera quatre temps forts avec, à l'ordre du jour : la présentation de la communication de la Maire sur la politique parisienne du handicap, la contribution parisienne au Schéma de Cohérence Territoriale Métropolitain (SCoT), la création de la ZAC Bercy Charenton, ainsi qu'un débat organisée sur les nouvelles mobilités. Les conseillers de Paris examineront au total 510 projets de délibérations.

Lundi 2 juillet

- 8h15** Petit-déjeuner de presse autour de la Maire de Paris
- 9h** Communication de la Maire sur la politique parisienne du handicap
- 14h45** Examen de la contribution de la Ville au Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain (SCoT)
- 16h45** Délibération portant création de la ZAC de Bercy Charenton

Mardi 3 juillet

- 9h** Examen des projets de délibération
- 14h45** Questions d'actualité
- 16h15** Débat autour de la création de Jeux Sportifs Scolaires
- 17h00** Débat organisé sur les nouvelles mobilités

Mercredi 4 juillet

- 9h** Examen des projets de délibération
- 14h45** Poursuite de l'examen des projets de délibération

Jeudi 5 juillet

9h Examen des projets de délibération

[Fin de la séance à l'épuisement de l'ordre du jour]

Ces horaires sont indicatifs et susceptibles d'évoluer selon la durée des débats.

Les délibérations sont progressivement mises en ligne sur paris.fr (*rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour*). L'intégralité sera disponible dès lundi matin.

En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse, pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous adresser en amont vos demandes d'interviews.

Contact presse : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61